

Numéro	DL230314-VT01	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaine – Patrimoine – Aliénations	
Objet	Cession au profit de Kaufman et Broad de la parcelle cadastrée en section 30 N° 770, rue de l'Industrie à Illkirch-Graffenstaden	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 25 mars 2023 à L'illiade

L'an deux mil vingt-trois le ving-cinq mars à 9 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à L'illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur Yvon RICHARD ayant donné procuration à Monsieur Hervé FRUH
- Madame Valérie HEIM ayant donné procuration à Monsieur Luc PFISTER
- Madame Marie RINKEL ayant donné procuration à Monsieur Jean-Louis KIRCHER
- Monsieur Claude FROEHLI ayant donné procuration à Madame Séverine MAGDELAINE
- Monsieur Rémy BEAUJEU

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	17 mars 2023
Date de publication délibération :	30 mars 2023
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	30 mars 2023

Numéro	DL230314-VT01	1/2
Matière	3.6.Domaine - Patrimoine - Aliénations	

IV. PATRIMOINE COMMUNAL

2. CESSION AU PROFIT DE KAUFMAN ET BROAD DE LA PARCELLE CADASTRÉE EN SECTION 30 N° 770, RUE DE L'INDUSTRIE À ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

La société KAUFMAN ET BROAD a engagé un projet de construction d'une résidence hôtelière de 193 chambres rue de l'Industrie, lequel a fait l'objet d'un permis de construire délivré le 24/02/2023.

Ce projet s'inscrit dans les réflexions menées par la commune pour redynamiser la rue de l'Industrie, qui se traduiront notamment par la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle dans la prochaine modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

La commune est propriétaire de deux reliquats le long du canal du Rhône au Rhin dans ce secteur (parcelles section 30 N° 769 et N° 770) et souhaite profiter de ce projet immobilier privé pour céder la parcelle N° 770 à l'opérateur.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal de céder ce reliquat, désigné ci-dessous, au profit de la société KAUFMAN ET BROAD, dont le siège se situe 17 quai du président Paul DOUMER, CS 90001, 92672 COURBEVOIE CEDEX.

La parcelle dont il s'agit est cadastrée, à Illkirch-Graffenstaden, en section 30 N° 770, d'une contenance approximative de 6 ares et 49 centiares, rue de l'Industrie, en nature de terre.

Cette parcelle est aujourd'hui grevée par un emplacement réservé communal pour « la création d'un mail planté » qui, compte tenu des projets de pistes cyclables annoncés par l'Eurométropole de Strasbourg, n'est toutefois plus d'actualité et qui devrait être supprimé ou modifié à l'occasion d'une future modification du PLUi. La parcelle est également grevée par une servitude « alignement d'arbres à créer ». Il est précisé que ces servitudes rendent aujourd'hui la parcelle inconstructible, le projet de résidence hôtelière se déployant sur la parcelle adjacente.

La valeur vénale de ce bien a été estimée par la Division du Domaine de la Direction Régionale des Finances Publiques à 56 500 € HT, soit environ 8 700 € HT l'are, prix de vente proposé et accepté par le potentiel acquéreur.

Il est précisé, conformément à l'article 1593 du code civil, que l'acquéreur supportera les émoluments du notaire, autrement dit les frais d'établissement de l'acte de vente ainsi que, bien entendu, les impôts, taxes et droits d'enregistrement pouvant être dus par lui, en qualité d'acquéreur.

Vu le plan de localisation,

Vu l'avis de la Division du Domaine n° 2023-67218-13086 du 21/02/2023,

Numéro	DL230314-VT01	2/2
Matière	3.6.Domaine - Patrimoine - Aliénations	

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver la cession de la parcelle cadastrée, rue de l'Industrie à Illkirch-Graffenstaden, en section 30 N° 770, d'une contenance approximative de 6 ares et 49 centiares, au profit de la société KAUFMAN ET BROAD, aux conditions ci-avant exposées et notamment au prix de 56 500 € HT (cinquante-six mille cinq cent euros hors taxes) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou pièce nécessaire en vue de procéder à ladite cession, notamment à conclure l'acte de vente.**

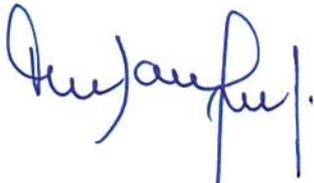
**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à la majorité, la présente délibération.**

Pour : 27

Contre : 7 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL Béatrice, GENDRAULT Pascale

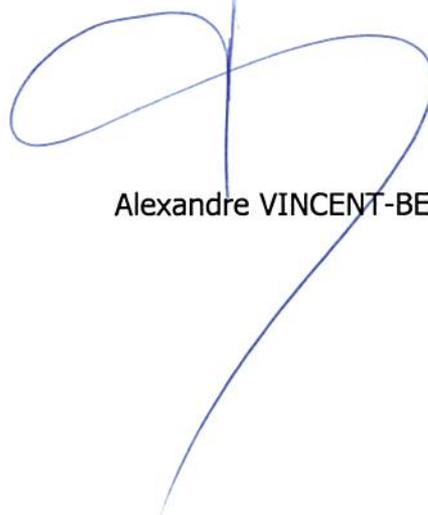
Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME